

Annonce frauduleuse sur topannonce

Par Lumie, le 16/06/2011 à 10:46

Bonjour,

J'ai effectué des recherches sur un site qui s'appelle "topannonces". Et j'ai trouvé deux annonces bien alléchante. j'ai donc envoyé des mails et j'ai recu les réponses. Deux mail à peu près identique dont les deux propriétaires sont par obligation à l'etranger et dont leur frere ou soeur peuvent signer le bail avec nous. Voici le premier mail.. avec cette adresse qui me semble très louche: chancelle.forget@[fluo]w.cn [/fluo]

"Bonsoir,

J'ai bien reçu votre mail et je le trouve satisfaisant.

Selon les disponibilités de mon frère, la visite peut avoir lieu le plus vite possible. Mais il y a un point que je dois vous faire savoir, vu que mon frère s'est fait avoir en venant sur place pour signer le bail avec un intéressé, celui-ci n'est pas venu au rendez-vous et a éteint son téléphone, pour que cela ne se répète plus, mon frère a décidé de procéder comme ceci

Puisque la garantie me parvienne ici au Sénégal, il vous demande de se rendre à la poste et de faire le dépôt de caution par western union soit : 350€,

Après que vous ayez établi le transfert, sur le bordereau s'inscrira un code MTCN à 10 chiffres, et il faut communiquer ce code au bénéficiaire avant qu'il ne fasse le retrait des sous. Ce code, vous le cachez et vous m'envoyez une copie du bordereau comme preuve que le transfert est vraiment effectué.

Après cette preuve, qu'il lui faut juste 2 jours le temps qu'il s'organise et prendre le vol. Ça serait donc après la visite et signature du bail, que vous allez lui remettre le bordereau ou lui communiquer le code MTCN qu'il me transmettra pour que je puisse toucher les sous. Sur ce, j'attends le retour de votre réponse pour vous communiquer les coordonnées pour le dépôt western union si vous acceptez de procéder ainsi. Cordialement. Comme vous pouvez le remarquer, déjà moi une adresse mail qui se termine par @w.cn ca me semble super louche donc j'ai demandé à mon compagnon informaticien ce qu'il en pensé et il m'a dit que c'était une arnaque, que w.cn pouvez se définir par un logiciel espion [fluo]"keylloger"[/fluo] qui enregistre tout ce que nous tapons sur notre ordianteur. Ce qui m'a mise vraiment sur la piste de l'arnaque c'est le second mail ou l'on me demande de faire un transfere par western Union. J'ai signalé les annonces sur le site et voici ce qu'on me réponds: "Toutefois nous ne pouvons intervenir sur le bien fondé des réponses que vous recevez"

Y a t il des recours pour les coincer?

Par chaber, le 16/06/2011 à 11:13

bonjour

Lorsque l'on vous demande des fonds, il s'agit très souvent d'une [fluo]escroquerie[/fluo].

Ne versez aucun euro. Ce serait à fonds perdus.

Par **34bribri**, le **16/06/2011** à **19:51**

Bonjour,

A force de recevoir ce genre de mail, j'ai fini par faire un signalement sur le site gouvernemental :

www.internet-signalement.gouv.fr

Pour l'instant je n'ai pas de retour de mon signalement mais ça m'a fait du bien de l'envoyer

Amicalement

Par guiyom31, le 17/06/2011 à 10:34

En effet c'est quelque chose de très fréquent malheureusement de nos jours. voici comment se déroule généralement l'arnaque :

- vous recevez un mail comme celui que vous avez posté demandant un mandat cash et de le scanner en cachant le code qui permet de retirer l'argent, puis de leur envoyer par mail.
- -Deuxième mail : en général, l'excuse est qu'ils ne peuvent ouvrir votre mail pour vérifier au sénégal. Il vous demande donc d'aller sur le site de la poste et de récupérer un certificat et de leur renvoyer par mail. Bien gentiment, il vous propose un lien direct vers le site de la poste.. C'est là que se trouve l'arnaque : c'est un faux site, créé par cette personne, qui vous demande le code du mandat pour obtenir votre attestation demandée. Et le tour est joué!

Malheureusement, cette technique est très connue des sites/police, ... aucune solution à part

prévenir le site de l'arnaque pour qu'il ferme l'annonce!

Par Lumie, le 17/06/2011 à 15:58

C'est bien ce que j'ai fais. J'ai signalé mais on me réponds qu'ils ne peuvent rien faire sur le bien fondé de ce qu'on me réponds. Cela veut donc dire qu'ils laissent les annonces actives et que toutes personnes notamment des étudiants (es) comme moi pourraient se faire arnaquer et ça, ca me met hors de moi. Je ne comprends pas un site qui refuse de désactivé des annonces d'arnaques sachant que j'étais prêtte à leur fournir toutes les preuves..

Merci pour vos réponses :)

Par guiyom31, le 17/06/2011 à 16:02

Etant étudiant aussi j'ai subi cette "tentative" d'arnaque l'année dernière quand j'ai déménagé ! Pour moi c'était sur le site le bon coin et eux, par contre, ont tout de suite retiré les annonces litigieuses.. Pas cool topannonces..

Est-ce que mettre une annonce en ligne est payant? Ca pourrait expliquer leur position sur le sujet...

Par Lumie, le 17/06/2011 à 16:05

Non justement c'est TOTALEMENT GRATUIT tout comme sur le bon coin :)

Mais du coup, moi j'ai vraiment besoin d'un appartement et je ne sais meme plus faire confiance.. Déjà que je suis de nature très méfiante mais alors là...

Par guiyom31, le 17/06/2011 à 16:40

Bah du moment qu'il te demande pas la moindre somme pour visiter t'as pas de soucis à te faire! ;)

Par Lumie, le 17/06/2011 à 16:42

Non, on m'avait dit: si tu veux visiter faut être sur de signer le bail!

On m'obligé à signer le bail pour pouvoir visiter.

Par mimi493, le 17/06/2011 à 18:24

vous refusez, c'est tout